

LES COMPORTEMENTS-PROBLEMES : PREVENTION ET REPONSES

Contexte

Les comportements-problèmes que présentent certains usagers interrogent les professionnels des établissements médicosociaux, et sont susceptibles de les pousser à bout à tel point que ceux-ci risquent de répondre par la violence ou de demander la réorientation de ces usagers vers un autre partenaire.

Les comportements-problèmes que sont susceptibles de présenter les usagers sont source de mal-être tant pour les personnes accueillies que pour les professionnels. Bien souvent à l'origine de crises institutionnelles et/ou de ruptures d'accompagnement pour les usagers, il existe aujourd'hui des approches et des techniques pour mieux les prendre en compte.

L'un des objectifs prioritaires des politiques publiques actuelles est d'assurer une continuité de parcours et d'éviter au maximum ces réorientations successives de « ces usagers qui ne sont plus pour nous ». Le rapport « zéro sans solution » de D. Piveteau, la mission « une réponse accompagnée pour tous » de M.S. Desaulle, la loi 2016 de modernisation du système de santé, le plan national autisme 2013-2017 (fiche action 15), le rapport CNSA pour promouvoir la continuité des parcours de vie, le Schéma national handicaps rares 2014-2018, la recommandation de bonnes pratiques de la HAS sur les « comportements-problèmes » au sein des établissements et services accueillant des enfants et adultes handicapés (2016) sont des références à s'approprier pour disposer de réponses adaptées.

Durée : 2 jours / 12 heures – 9h30-12h30 / 13h30 – 16h30

Date :

Formation inter-établissements :

18 et 19 novembre à Bordeaux

Formation en intra sur demande

Intervenante :

Agathe SOUBIE, Psychologue du Travail

Tarif :

Formation en inter : à partir de 140 € par jour et par personne

Formation en intra : de 1 000 € à 1 400 € par jour

Nombre de participants :

Groupe de 8 à 15 personnes (sinon nous consulter)

Objectifs de la formation

Formation-action aux principes et outils des recommandations de bonnes pratiques professionnelles « les comportements-problèmes » de l'ANESM-HAS (volets 1, 2 et 3).

Etre capable de :

- Identifier un comportement-problème
- Interroger un comportement-problème comme une tentative de communication au-delà de la violence de son expression
- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies de prévention et d'intervention
- Concevoir un lieu « espace retrait », adapté aux besoins des résidents et mobilisable selon une procédure d'utilisation définie

Contenu

Jour 1

- Définitions, modèle écologique du comportement problème
- Prévenir et repérer, organiser les réponses

Jour 2

- Intervenir en cas de comportement-problème
- Gérer la mise en danger et le dernier recours

Public visé – Prérequis

Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels des établissements et services du secteur handicap enfance et adulte.

Pas de prérequis demandé.

Dispositif pédagogique

Quizz de début de formation, définitions co-élaborées, apports théoriques sous forme de diaporama, consultation d'ouvrages et d'articles ciblés et de documents, exercices pour se familiariser avec les 7 outils proposés, études de cas.

Les supports pédagogiques (diaporamas, bibliographie, fiches repères et outils, études de cas...) seront remis lors de la formation.

Modalités d'évaluation

Voir modalités d'évaluation de la formation.